



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

5 juillet 2018

Sécheresse en Valais

Risque fort d'incendie de forêt

Le peu de précipitations durant les dernières semaines, les températures élevées de cette période de l'année ainsi que la situation météorologique actuelle conduisent à une nouvelle augmentation du danger d'incendie de forêt. Le danger de feu de forêt est très important en Valais, principalement en basse altitude. Les cordons boisés le long des routes et chemins, les lisières de forêts, les haies ainsi que les herbes sèches peuvent s'enflammer rapidement en cas de beau temps. Au vu des prévisions météorologiques de ces prochains jours, il ne faut pas compter sur des précipitations suffisamment abondantes, ce qui améliorerait sensiblement la situation.

Les incendies en forêt sont dangereux pour les hommes et les animaux. Ils peuvent causer de graves dégâts à la nature et au paysage. C'est pourquoi il convient de respecter les mesures préventives prévues par la loi sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels. La loi cantonale sur les forêts interdit de plus toute activité pouvant causer un dégât de feu ou d'incendie en forêt.

Une grande prudence s'impose

On ne peut allumer de feu en forêt ou à proximité de ces dernières qu'aux endroits désignés à cet effet (par exemple places de grillades et campings). Dans tous les cas, chaque feu doit être surveillé et éteint avant d'être abandonné. Les services compétents rendent la population valaisanne attentive à cette problématique et rappellent que toute personne qui constate un incendie doit aussitôt prévenir la centrale d'alarme d'incendie par le numéro 118.

Interdiction de faire du feu comme prochaine étape

Dans le cas où le danger d'incendie de forêt viendrait encore à s'accroître ces prochaines semaines, le chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport pourrait interdire sur tout ou partie du territoire cantonal l'usage de feux ou de feux d'artifices en plein air.

Les informations actualisées sur la situation relative au danger d'incendie pour le Valais et les éventuelles restrictions y relatives sont disponibles sous :

<https://www.vs.ch/fr/web/sfcep/incendi>

Personnes de contact

Philipp Hildbrand, inspecteur technique de l'Office cantonal du feu, 027 606 70 72 ou 079 347 59 31

Philipp Gerold, ingénieur forêt, Service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP), 027 606 97 76 ou 079 413 36 56

